

Exhibit P-5

À la production de ces cultigènes s'ajoute une activité d'arboriculture ou de jardinage forestier au profit des arbres à noix, tel le chêne, le hêtre à grandes feuilles, le noyer cendré mais surtout et de loin, le caryer ovale.

Plusieurs sites témoignent de la présence de groupes du Sylvicole supérieur à l'intérieur de l'île, plus spécifiquement en périphérie du mont Royal. Il s'agit d'un site d'établissement (BjFj-133 et BjFj-140) et de deux lieux de sépultures (lieu de sépulture de la rue Saint-André et BjFj-98)⁸. Au sud-est de la montagne, dans l'axe de la rue Bleury, la terrasse de 12-14 m bordant la rive droite du ruisseau Saint-Martin (site BjFj-133) a livré quelques tessons de poterie démontrant l'existence d'un lieu d'établissement datant du Sylvicole supérieur récent. Aux environs, la terrasse surélevée (22-24 m) la bordant au nord a aussi livré de tels indices d'occupation (BjFj-140) (Arkéos inc., 2006 ; Ethnoscop, 2008c). Des ossements humains auraient aussi été trouvés en 1889 lors de l'installation d'une conduite d'égout quelque 1500 m au nord du mont Royal, un peu au nord de l'intersection des rues Rachel et Saint-André (anciennement rue des Érables ou Maple) (s.d., 1889 ; Tremblay, 2004). Plus au nord, la sépulture d'une jeune femme de 18-20 ans inhumée en position fœtale avec deux perles en cuivre fut aussi mise au jour en 1996 sur la 7^e avenue dans le quartier de Rosemont (BjFj-98) (Larocque, 1997). Il importe de souligner que le village de Tutonaguy recensé par Cartier en 1541 aurait été localisé au nord-est du mont Royal, non loin des rives du fleuve et du Sault Sainte-Marie. Le plus notoire de ces sites est le site Dawson (BjFj-1) retrouvé en 1860 sur la terrasse sablonneuse de 40-50 m située en contrebas du versant est du mont Royal. Ce village iroquoien (BjFj-1) était entouré de trois ruisseaux : Burnside, West Brook et East Brook (Dawson, 1861). L'espace partiellement investigué par le géologue John William Dawson, alors recteur de l'Université McGill, a livré 25 sépultures contenant les squelettes d'hommes et de femmes inhumés en position fléchie, la tête orientée vers l'ouest, soit vers le mont Royal. Plusieurs structures d'aménagement furent également observées à proximité et au-dessus de ce cimetière, tels les vestiges de foyers (cendre, charbons de bois, ossements carbonisés d'animaux) et de pieux témoignant de la présence de dix à douze maisons longues, en plus d'une grande quantité d'artéfacts et d'écofacts.

Sur le mont Royal, douze sites préhistoriques ont été répertoriés jusqu'à présent. Ils semblent témoigner en totalité ou en partie de la fréquentation, de l'exploitation et/ou de l'occupation de cet espace par les Iroquoiens du Saint-Laurent (figure 9). Il s'agit notamment de la carrière préhistorique de cornéenne du mont Royal (BjFj-97), exploitée depuis l'Archaïque, et du site de passage localisé dans l'axe de circulation du chemin de la Côte-des-Neiges qui est en usage depuis au moins le Sylvicole moyen ancien (BjFj-93,

8 Ce site se localise sur la 7^e Avenue à Rosemont, à environ 5 km au nord de l'aire d'étude.

stations A et B). Il s'agit aussi de la brève occupation domestique du site Cartier (BjFj-134) localisé en marge de la carrière préhistorique de cornéenne, du village iroquoien de Dawson (BjFj-01), de sept lieux de sépultures et d'un objet isolé retrouvé sur le site de l'Oratoire Saint-Joseph (BiFj-81). Quelques témoins floristiques (pomme de mai, micocoulier et noyer) dénotent aussi la présence amérindienne sur et aux abords de la montagne. Au surplus, la distribution et l'étendue de ces indices de fréquentation, d'exploitation et d'occupation témoignent également de la présence d'anciens axes de circulation et/ou de lieux d'établissement (hameaux et villages iroquoiens) à proximité.

Plusieurs hypothèses ont depuis été émises quant à l'emplacement d'Hochelaga et des autres lieux d'établissement iroquoiens sur l'île de Montréal, l'emplacement des villages/hameaux iroquoiens étant stratégique tant du point de vue économique (production horticole) que du point de vue défensif. Plusieurs estiment que la zone entourant le mont Royal fut probablement le lieu d'établissement de plusieurs générations de villages iroquoiens, ces villages devant déménager souvent au bout de 10 à 20 ans, habituellement de proche en proche, pour contrer entre autres l'épuisement des sols mis en culture (Loewen, 2009 ; Renault, 2012 ; Tremblay, 2006). Il s'agit en effet d'une aire où plusieurs cours d'eau prennent leur source, avec une prédominance de sols à sédiments sablonneux sur les versants et située suffisamment à l'intérieur des terres pour bénéficier d'un point d'observation contre les attaques ennemies. Viau (cité dans Renault, 2012 : 70) va même jusqu'à suggérer que le mont Royal représente à lui seul le premier établissement de la communauté iroquoise de la province d'Hochelaga, en raison de la présence de sépultures le ceinturant.

C'est à la fin du Sylvicole supérieur que Jacques Cartier remonte le fleuve jusqu'à Montréal et qu'il visite le village d'Hochelaga localisé au pied de la montagne. Du sommet du mont Royal, Cartier est le premier Européen à rapporter une description d'une partie du territoire des Hochelaguiens :

...voyons icelluy fleuve tant que l'on pouvoit regarder grant large et spacieux lequel alloit au surouaist et passoit par aupres de trois belles montagnes rondes que nous voyons et estimyons qu'elles estoient à environ quinze lieues de nous. Et nous fut dict et monstre par signes par les troys hommes qui estoient presens qu'il y avoit troys ytieulx saultz d'eau audit fleuve comme celui où estoient nosdites barques ; mais nous ne peusmes entendre quelle distance il y avoit entre l'un et l'autre. Et puy nous monstroient que les dits saultz passez l'on pouvoit naviguer plus de troys lunes par le ditfleuve. (Bideaux, 1986 : 156)

À compter de 1565 environ, soit suite à la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent, l'île de Montréal ne semble plus être le lieu quotidien d'habitation des populations amérindiennes, mais reste néanmoins toujours convoitée par plusieurs groupes amérindiens pour ses ressources et, en tant que lieu stratégique, pour le commerce et le contrôle du corridor fluvial. Aucun d'entre eux n'ose toutefois se l'approprier, ce qui aurait été considéré comme un signe d'agression. Il est ainsi fort probable qu'au cours de cette période les terres intérieures de l'île aient été peu fréquentées et que les activités se concentrèrent le long des berges pour ne pas rompre le statut de no man's land. Et c'est probablement à partir de cette époque charnière que l'exploitation de la carrière de cornéenne du Mont-Royal cesse ou devint rarissime.

Suite à la fondation de Ville-Marie en 1642, l'île redevient un lieu grandement fréquenté et habité par divers groupes amérindiens qui profitent des avantages que leur offrent notamment la ville et les missions, plus particulièrement par les Amérindiens (Hurons, Algonquins et Iroquois) établis à la mission de la Montagne entre 1671 et 1705, lesquels poursuivent leurs activités traditionnelles sur la montagne (agriculture, cueillette et chasse) puisqu'ils bénéficient d'une liberté d'exploitation et d'un droit d'usufruit seigneurial sur et aux alentours de la montagne. Leurs défunts continuent à être enterrés à proximité des établissements, soit dans le cimetière inclus dans l'enclos de la mission. Ces derniers furent exhumés et réenterrés à la mission du Saut-aux-Récollets suite à leur déplacement dans cette mission ; réduisant d'autant la valeur symbolique que présentait auparavant la montagne.